

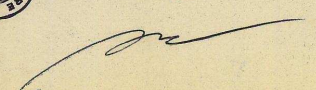


GRESSE-EN-VERCORS

RISQUES NATURELS

-  Glissement
-  Coulées torrentielles
-  Avalanches (couloirs principaux)

Vu pour être annexé à mon
arrêté en date de ce jour : 28 JUIN 1972
Grenoble, le
Pour le Préfet :
Le Chef de Bureau délégué,



modifié le 17.2.72
Fait par G.E.P. le 16.2.71

Equidistance des courbes : 10 mètres